



Aux membres du Conseil Municipal

ancenis-saint-gereon.fr

Service : secrétariat du maire-direction générale
Tél : 02.40.83.87.02
Email : secretariat.assemblees@ancenis-saint-gereon.fr

Le 29/09/2025

Objet : Conseil municipal du 6 octobre 2025

CONVOCAATION

Madame, Monsieur et Cher(e) Collègue,

J'ai le plaisir de vous inviter à participer à la prochaine réunion du Conseil municipal qui se tiendra :

Lundi 6 octobre 2025 à 19h

Salle Loire – Espace Edouard Landrain – Ancenis-Saint-Géréon

ORDRE DU JOUR :

- Désignation des secrétaires de séance
- Pouvoirs
- Approbation du conseil municipal d'Ancenis-Saint-Géréon du 7 juillet 2025
- Informations

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL :

Ressources humaines – Modification du tableau des effectifs

Ressources humaines - Création d'emplois non permanents pour accroissement temporaire d'activité

Ressources humaines - Création d'emplois non permanents pour accroissement saisonnier d'activité

Finances – Repas des aînés - Fixation des tarifs

Finances – Exercice 2025 – Budget principal – Créances éteintes

Finances - Exercice 2025 - Budget principal et budget annexe centre d'aide par le travail - Approbation décisions modificatives

Commande publique – Autorisation de signature d'un marché passé en procédure d'appel d'offres ouvert : prestations de nettoyage des vitres des bâtiments communaux et de nettoyage des locaux de différents sites communaux

Culture – Convention de partenariat MIXT

Culture – Convention de partenariat Comité des œuvres sociales 44 (COS44)

Culture – Convention de partenariat avec l'Association Culturelle d'Ancenis (ACA)

Jeunesse – Gratuité de mise à disposition de locaux pour le projet Embark'

Affaires foncières – Cession des réserves foncières du Clos Géréon à la SAS Bati Aménagement

Affaires foncières - Foyer Jeunes Travailleurs : Désaffectation, déclassement et cession foncière complémentaire à Atlantique Habitations dans le cadre du projet d'extension

Affaires foncières – Cession du Centre d'aide au travail à l'ADAPEILA suite à l'expiration du crédit-bail – Parcelle AT 53

Affaires foncières - ZAC du Prieuré – Rétrocessions foncières des biens de retour et des biens de reprise – Résiliation anticipée de la concession d'aménagement

Affaires générales – COMPA – rapport d'activités et de développement durable 2024

Décisions du maire

Comptant sur votre présence,

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur et Cher(e) Collègue, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Maire,
Rémy ORHON

